



« MARQUES BLANCHÂTRES » AU NIVEAU DES JOINTS DE SOLS DE BOIS FONCÉS VITRIFIÉS

N° VTM. 5564

Page 1 sur 2
Version du 01.10.2021
Remplace Version 17.04.2018

Apparition

Notamment au début de la période de chauffage, des marques blanchâtres qui visuellement se détachent sur le sol foncé peuvent apparaître.

CAUSES

Bois et climat ambiant

Les fluctuations de l'humidité du bois entraînent des variations dimensionnelles du bois. Lorsque l'humidité du bois diminue (= séchage), comme cela peut se produire en hiver, le bois rétrécit. L'espacement des lamelles de bois augmente ; les joints s'ouvrent. Lorsque l'humidité du bois augmente, l'espacement des lamelles diminue, les joints se ferment. On désigne ces mouvements naturels du bois par « retrait » ou « gonflement ». Pour limiter ou éviter ces variations dimensionnelles, un climat ambiant constant est nécessaire. L'humidité de l'air et la température doivent être constantes dans tout le bâtiment.

Traitements de surface

Les systèmes de traitement de surface commercialisés présentent des comportements différents au niveau des joints mobiles.

Vitrificateurs

Ils forment des couches (films de vernis) et peuvent combler les espaces entre les joints.

En cas de variation dimensionnelle des lamelles de parquet (gonflement, retrait), les vitrificateurs se dilatent ou sont refoulés. Le comportement varie en fonction du type de vitrificateur et de l'épaisseur de couche appliquée.

Vitrificateurs diluables à l'eau

Ils acceptent la plus forte surtension des joints. En d'autres termes, les couches de vernis se dilatent beaucoup avant qu'elles ne se rompent. La dilatation de la couche de vernis modifie la disposition des molécules, ce qui se traduit sur le plan optique par une perte de transparence. Les couches de vernis dilatées prennent ainsi une apparence « blanchâtre ». Cet effet est plus marqué sur les bois foncés que sur les bois clairs. Les produits bicomposants très résistants présentent une plus forte tendance à cet égard que les produits monocomposants, qui se caractérisent par un degré de dilatation et d'élasticité plus grand.



« MARQUES BLANCHÂTRES » AU NIVEAU DES JOINTS DE SOLS DE BOIS FONCÉS VITRIFIÉS

N° VTM 5564

Page 2 sur 2
Version du 01.10.2021
Remplace Version 17.04.2018

Vitrificateurs à solvants

Les vitrificateurs 2K-PUR bicomposants très résistants se rompent plus tôt que les 2K-produits bicomposants diluables à l'eau, mais peuvent aussi former des arêtes de rupture blanchâtres visibles. Les vitrificateurs 2K-bicomposants durcissant à l'acide se caractérisent par une faible élasticité. Ils sont donc peu dilatables et éclatent dès que le bois change légèrement de dimensions. Pour cette raison, il n'y a pratiquement pas de marques blanchâtres dans la zone des joints. Il faut tenir compte de la libération d'aldéhyde formique en cas d'utilisation de vitrificateurs durcissant à l'acide.

Traitements à l'huile

Les huiles de sols de bois à séchage oxydatif pénètrent dans les surfaces de bois et ne forment donc pas de couche. C'est pourquoi, dans la zone des joints, il n'y a pas de formation de ponts laissant des marques blanchâtres sur le sol.

Mobilité de la structure du sol

Les structures de sous-plancher non rigides, telles que les faux-parquets, favorisent la mobilité des lamelles et ainsi l'apparition de zones blanchâtres visibles dans les vitrificateurs.

Élasticité de colles de parquet

Les colles plus ou moins élastiques produisent des effets similaires, mais moins prononcés.

Récapitulatif

À l'aide des mesures suivantes, on peut limiter voire éviter la formation de marques blanchâtres au niveau des joints.

- Climat standard constant dans les locaux concernés (climatisation)
- Empêcher les variations dimensionnelles du parquet
- Traitements de surface avec des huiles de sol de bois à séchage oxydatif

Cette fiche technique est uniquement donnée à titre d'information et sans engagement. Les données indiquées plus haut sont conformes à l'état actuel de nos connaissances. Nous ne garantissons pas la réussite de l'application prévue et déclinons toute responsabilité à cet égard, notamment en ce qui concerne les dommages consécutifs à des défauts. Nous déclinons toute responsabilité pour les conseils de nos collaborateurs/trices. Les conseils de nos collaborateurs/trices sont donnés sans engagement. L'utilisateur est le seul responsable de la surveillance des travaux, du respect des consignes de mise en œuvre et des règles techniques générales reconnues, y compris lorsque nos collaborateurs assistent à la mise en œuvre. Sous réserve de modifications suite aux améliorations techniques. La version la plus récente de cette information est valable. Pour les cas spéciaux, demandez une information technique séparée.